

## **Réaction de la FICAM au Rapport de la mission d'information sur une nouvelle régulation de la communication audiovisuelle**

La FICAM salue la remise du rapport de la mission d'information sur une nouvelle régulation de la communication audiovisuelle présenté par Aurore Bergé, rapporteure de la mission et Pierre-Yves Bournazel, son Président.

Ce rapport nous semble poser de façon claire les bases de la nécessaire modernisation du secteur de l'audiovisuel en France.

La place prépondérante faite dans le rapport à la lutte anti piraterie avec pour la première fois tout un ensemble de mesures concrètes est une avancée majeure.

En effet, c'est l'ensemble de la filière qui est impacté par ce phénomène, et il faut rappeler que les industries techniques jouent un rôle important dans la lutte contre la contrefaçon.

D'autre part, les mesures destinées à améliorer le financement des œuvres vont dans le bon sens. Il en est de même de la volonté de laisser davantage de place aux accords interprofessionnels.

De fait, la FICAM se félicite tout particulièrement de la volonté affirmée de sécuriser le financement de la création, pierre angulaire de l'avenir de l'ensemble de nos secteurs.

La FICAM, sur la partie qui la concerne, adoptera une attitude volontaire et apportera tout son éclairage dans le cadre de la préparation de la prochaine loi sur l'audiovisuel.

Didier Huck  
Président  
[didier.huck@ficam.fr](mailto:didier.huck@ficam.fr)  
Tél. 01 41 86 54 68

Jean-Yves Mirski  
Délégué Général  
[Jean-yves.mirski@ficam.fr](mailto:Jean-yves.mirski@ficam.fr)  
Tél. 01 45 05 72 47